



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/11/18

Reçu en Préfecture le : 21/11/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 novembre 2018
D-2018/490

Aujourd'hui 19 novembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Stéphanie GIVERNAUD

**Soutien et accompagnement des acteurs bordelais
contribuant aux partenariats entre Bordeaux
et l'Afrique. Subvention à l'association '
Union des Travailleurs Sénégalais en France
- Section Gironde '. Autorisation. Décision.**

Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique internationale visant à développer son attractivité et son rayonnement, la Ville de Bordeaux souhaite renforcer sa présence dans les territoires africains partenaires. L'un des leviers pour y parvenir est de soutenir et d'accompagner les acteurs bordelais, dont ceux de la diaspora, dans la mise en œuvre de leurs projets et initiatives en lien avec l'Afrique.

En développant ainsi une action africaine multiforme, ici et là-bas, la Ville de Bordeaux se positionne désormais comme la ville de référence en France pour la mobilisation des acteurs de la diaspora africaine en faveur du renforcement des liens entre la France, la métropole bordelaise et l'Afrique.

Parmi les acteurs de cette diaspora, « l'Union des Travailleurs Sénégalais en France / Section Gironde » est l'une des associations les plus actives et les plus impliquées dans la vie de la cité et dans le développement des liens avec l'Afrique et avec le Sénégal en particulier.

Cette association organise plusieurs manifestations annuelles qui mobilisent un public très nombreux dont une partie importante de la communauté sénégalaise, la communauté africaine la plus nombreuse de notre agglomération. L'hommage aux « tirailleurs sénégalais » à l'occasion des cérémonies de commémoration du « 11 novembre » est l'évènement le plus emblématique de l'action de l'Union des travailleurs sénégalais à Bordeaux.

Cette commémoration est un moment important de communion qui célèbre, par le symbole du « sang versé ensemble » une communauté de destin entre les peuples africains et français, qui nous rappelle toujours que l'Afrique aussi a participé et participe de cette histoire de France.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, afin de continuer à soutenir l'action de cette association, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget 2018, le versement à l'association l'Union des Travailleurs Sénégalais en France / Section Gironde, d'une subvention de trois mille euros (3.000 €) pour l'année 2018, selon les modalités fixées par la convention de partenariat jointe
- Autoriser M. le Maire à signer la convention en annexe.
- Cette dépense sera imputée sur le budget 2018 de la Mairie de Bordeaux - fonction 041 – compte 6574 - Natana : 1226

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 novembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM



Convention de soutien financier

Entre les soussignés :

La Convention de soutien financier

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain Juppé, Maire de Bordeaux, ci-après dénommée «La Ville de Bordeaux »,

D'une part

ET

L'Union des Travailleurs Sénégalais en France / Section Gironde, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901, située 24 Avenue Camille Pelletan 33150 Cenon et représentée par Monsieur Khadim Ndoye, dûment habilité aux fins de signatures présentes, en sa qualité de président de l'association « Union des Travailleurs Sénégalais en France / Section Gironde », ci-après dénommée l' « Association »

D'autre part

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

Dans le cadre de la délégation aux partenariats avec l'Afrique sub-saharienne, la Ville de Bordeaux souhaite soutenir les projets et initiatives portées par les acteurs de la diaspora africaine à Bordeaux, en matière de citoyenneté, d'entrepreneuriat, de partage culturel, d'intégration et de formation, notamment des jeunes et des femmes.

L'Association est l'une des plus actives et des plus impliquées dans la vie de la cité, dans la promotion du dialogue interculturel et contribue ainsi au développement des partenariats entre Bordeaux et l'Afrique en général et le Sénégal en particulier. Elle organise notamment plusieurs manifestations annuelles qui mobilisent un public très nombreux, dont l'hommage aux « tirailleurs sénégalais » à l'occasion des cérémonies de commémoration du « 11 novembre ».

-La commémoration du 11 novembre en hommage aux Tirailleurs Sénégalais a lieu à La Nécropole du Natus à La Teste de Buch en Gironde. Ce camp, durant la Première Guerre mondiale, a accueilli en période hivernale les soldats africains venus se battre pour la France. 927 d'entre eux sont morts durant l'hiver 1916-1917 à cause des terribles conditions de vie dans ce camp, faisant de cette nécropole des décennies plus tard, un lieu de commémoration.

L'Association souhaite organiser un voyage rassemblant 300 personnes sur le site de cette nécropole afin de rendre hommage à l'engagement et au sacrifice de ces soldats. Elle sollicite pour cela une subvention de la Ville de Bordeaux afin de financer le transport des participants à cette cérémonie. La subvention sollicitée par l'Association vise à consolider la mémoire commune, et célébrer, par le symbole du « sang versé ensemble » une communauté de destin entre les peuples Africains et Français, qui nous rappelle toujours que l'Afrique aussi a participé et participe de cette histoire de France. C'est pourquoi il est proposé d'affecter la somme de 3000,00 euros à l'association l'Union des Travailleurs Sénégalais en France afin de soutenir cette action.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

L'adjoint au Maire en charge des Partenariats

avec l'Afrique sub-saharienne

Pierre De Gaétan Njikam

Pour l'UTSF

Le Président

Khadim Ndoye